



23 mai 2023 - Perpignan

Ateliers participatifs pour la mise en œuvre de projet de Gestion Intégrée des Eaux pluviales

La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales dans la planification territoriale

Mélanie BONNEAU

Agence d'Urbanisme Catalane



Co-organisés avec :



Avec la participation financière de



Les outils de planification territoriale

- La notion de **compatibilité** : un document est compatible avec un document de portée supérieure lorsqu'il n'est pas contraire aux orientations ou aux principes fondamentaux de ce document et qu'il contribue, même partiellement, à leur réalisation.
- la notion de **conformité**: un document est conforme avec un document de portée supérieure lorsqu'il est retranscrit à l'identique ou fidèlement les orientations de ce dernier.

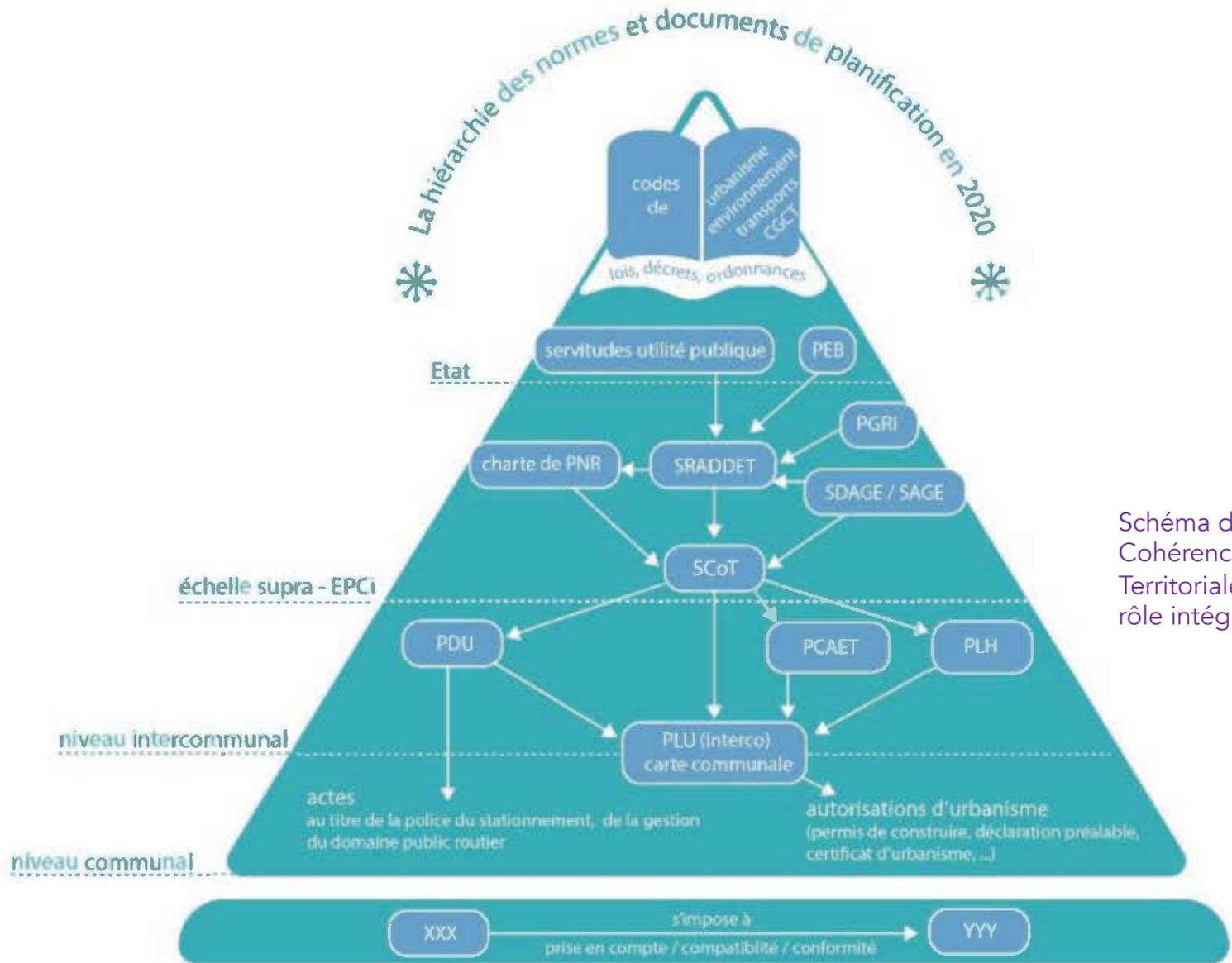
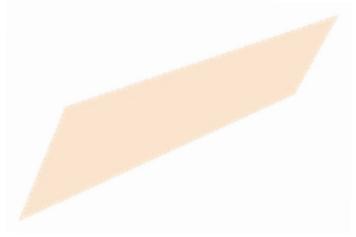


Schéma de Cohérence Territoriale au rôle intégrateur

Les eaux pluviales, présentes dans les différents codes... qui sont indépendants



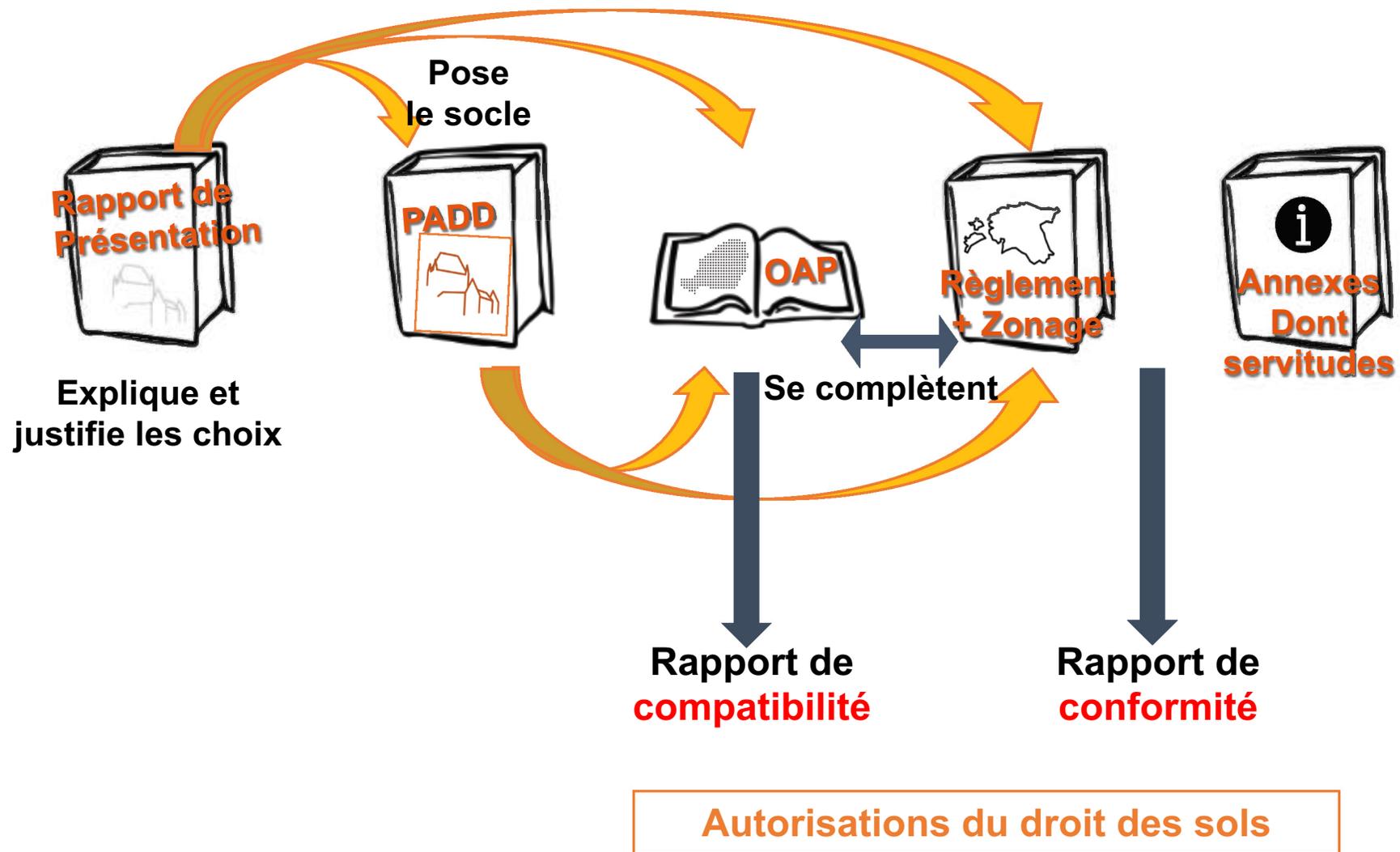
A l'échelle régionale et celle du bassin hydrographique Rhône Méditerranée

SRADDET

A l'échelle plus locale

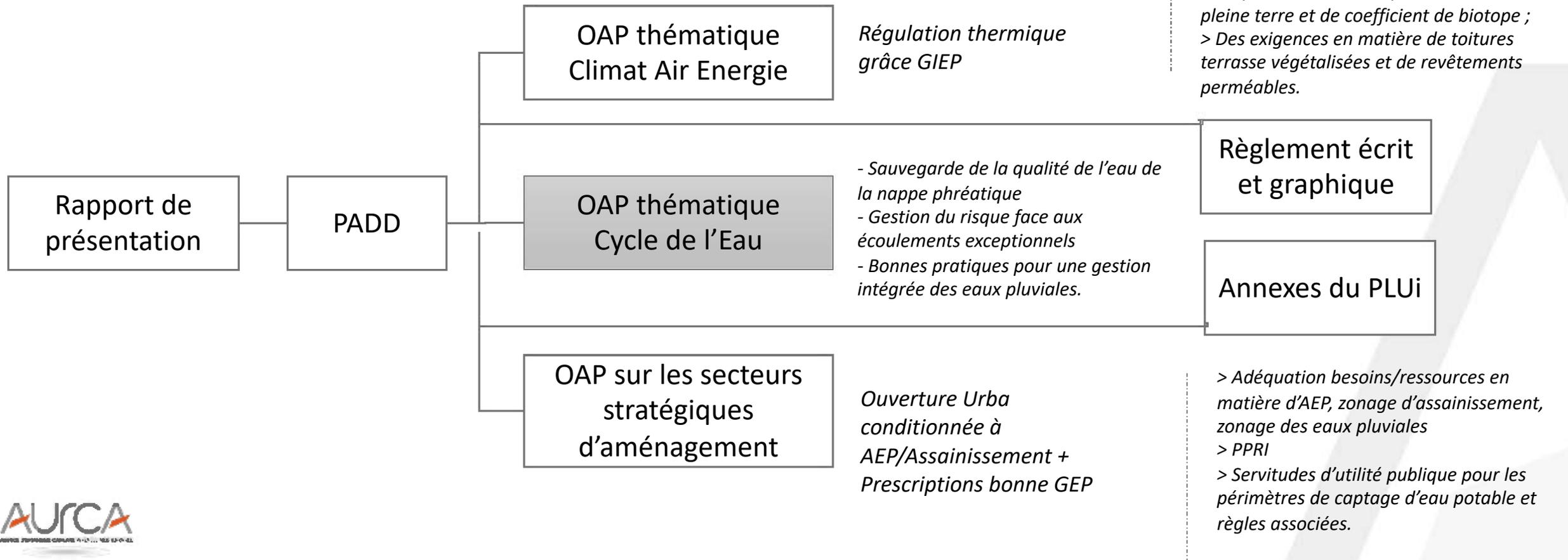
SAGE Nappes du Roussillon

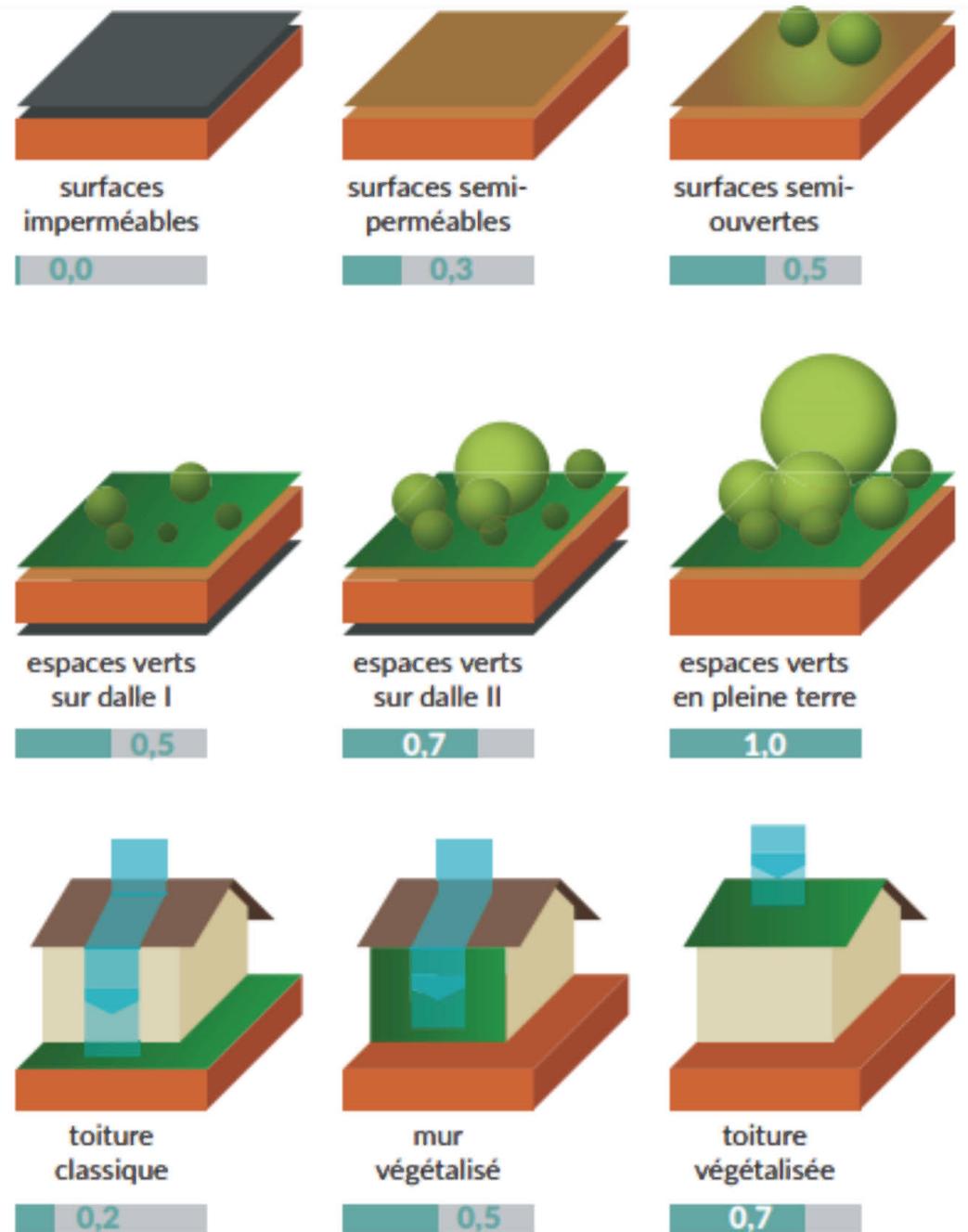
Le Plan Local d'Urbanisme



Un PLUi inspirant: celui de l'agglomération de Grand Chambéry...

Un territoire assis
sur une nappe
stratégique





Le coefficient de biotope par surface (CBS) est un coefficient qui décrit la proportion des surfaces favorables à la biodiversité (surface écoaménageable) par rapport à la surface totale d'une parcelle. Le calcul du CBS permet d'évaluer la qualité environnementale d'une parcelle, d'un îlot, d'un quartier, ou d'un plus vaste territoire.

Source : Ademe.

Un PLUi inspirant: celui du pays d'Aubagne et de l'Etoile

Un territoire vulnérable à la sécheresse et au Chgt Clim, assis sur une nappe stratégique (nappe de la Ste Baume)

Rapport de présentation

Objectifs :

- De développer les surfaces perméables et végétalisées,
- D'encourager la récupération de l'eau de pluie à toutes les échelles d'opération

Pour recharger les nappes, réguler la température, accroître la nature en ville et la biodiversité, réduire le ruissellement et la pollution en aval...

PADD

OAP thématique Sur l'Eau

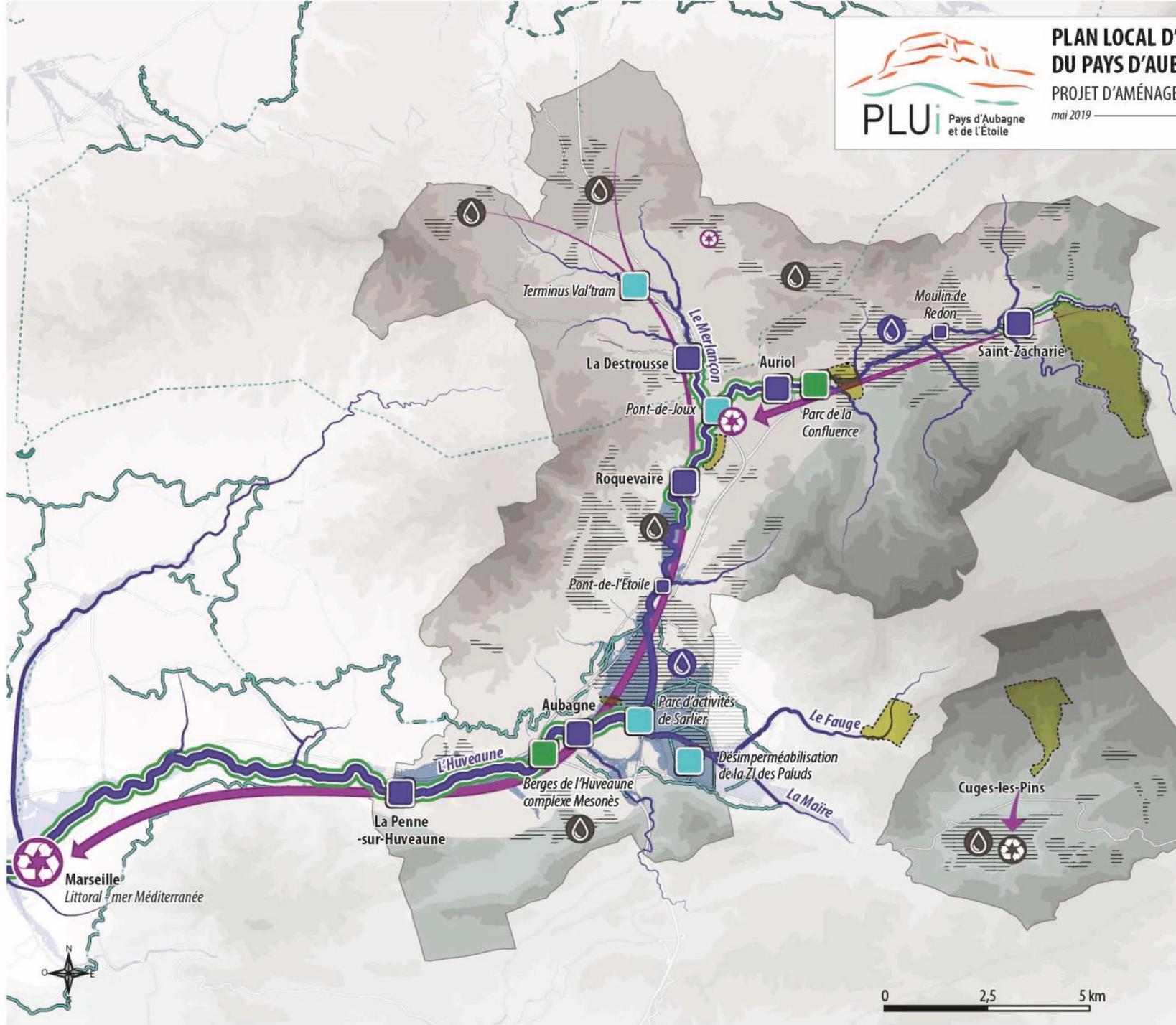
Orientations de préservation des nappes:

- Interdiction dans secteurs sensibles de prélever la ressource et majoration du % de pleine terre
- Recommandation de réaliser une étude d'opportunité pour la récupération des eaux pluviales pour chaque nouveau projet
- Proposition d'orientations techniques relatives à la séparation des réseaux d'eau, à la lutte contre les gîtes larvaires et au dimensionnement du dispositif de stockage

Règlement écrit
et graphique

Reprend la délimitation des zones de sauvegarde de la nappe de la Sainte Baume.

Fait de l'infiltration des eaux pluviales la règle.



FAIRE DE L'EAU UN SUPPORT DE PROJET

-  Préserver et valoriser les cours d'eau et leurs berges (intérêts écologiques, paysagers...)
-  Réduire la vulnérabilité du territoire au risque inondation
-  Valoriser les cours d'eau dans les centres-villes et hameaux
-  Aménager les berges et des espaces verts autour des cours d'eau
-  Gérer le cycle de l'eau dans les aménagements urbains

SÉCURISER LES RESSOURCES EN EAU

-  Protéger et sécuriser les canaux à ciel ouvert / sous-terrain
-  Préserver et valoriser la nappe d'eau sous-terrain de la Sainte-Baume
-  Protéger les captages d'eau et les forages
-  Conforter ou développer l'irrigation des espaces agricoles

GÉRER LES EAUX USÉES

-  Conforter ou développer les unités de traitement des eaux usées
-  Favoriser les raccordements aux réseaux d'assainissement collectif

4 AXES DE TRAVAIL POUR L'OAP EAU

► Axe 1 : L'eau ressource

- Protection des masses d'eau souterraines
- Valorisation de l'eau de pluie, des eaux grises et usées traitées

► Axe 2 : L'eau écologie et paysage

- Protection /restauration de la trame bleue
- Réduction de l'inondation par débordement et entretien des berges

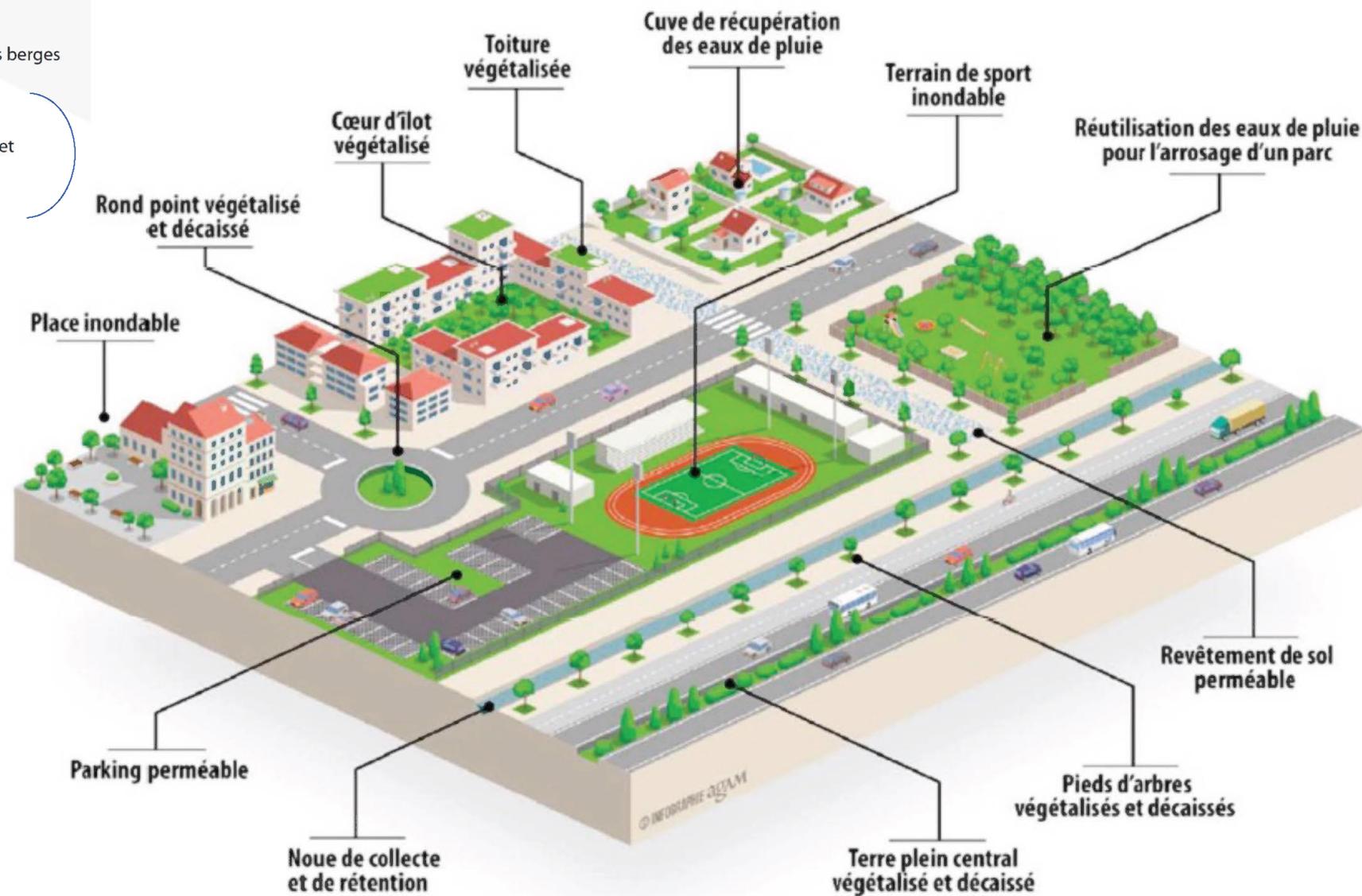
► Axe 3 : La ville perméable

- Préservation du sol et infiltration de l'eau de pluie
- Exploitation des techniques alternatives de gestion pluviale et revêtements de sols perméables

► Axe 4 : L'eau patrimoine

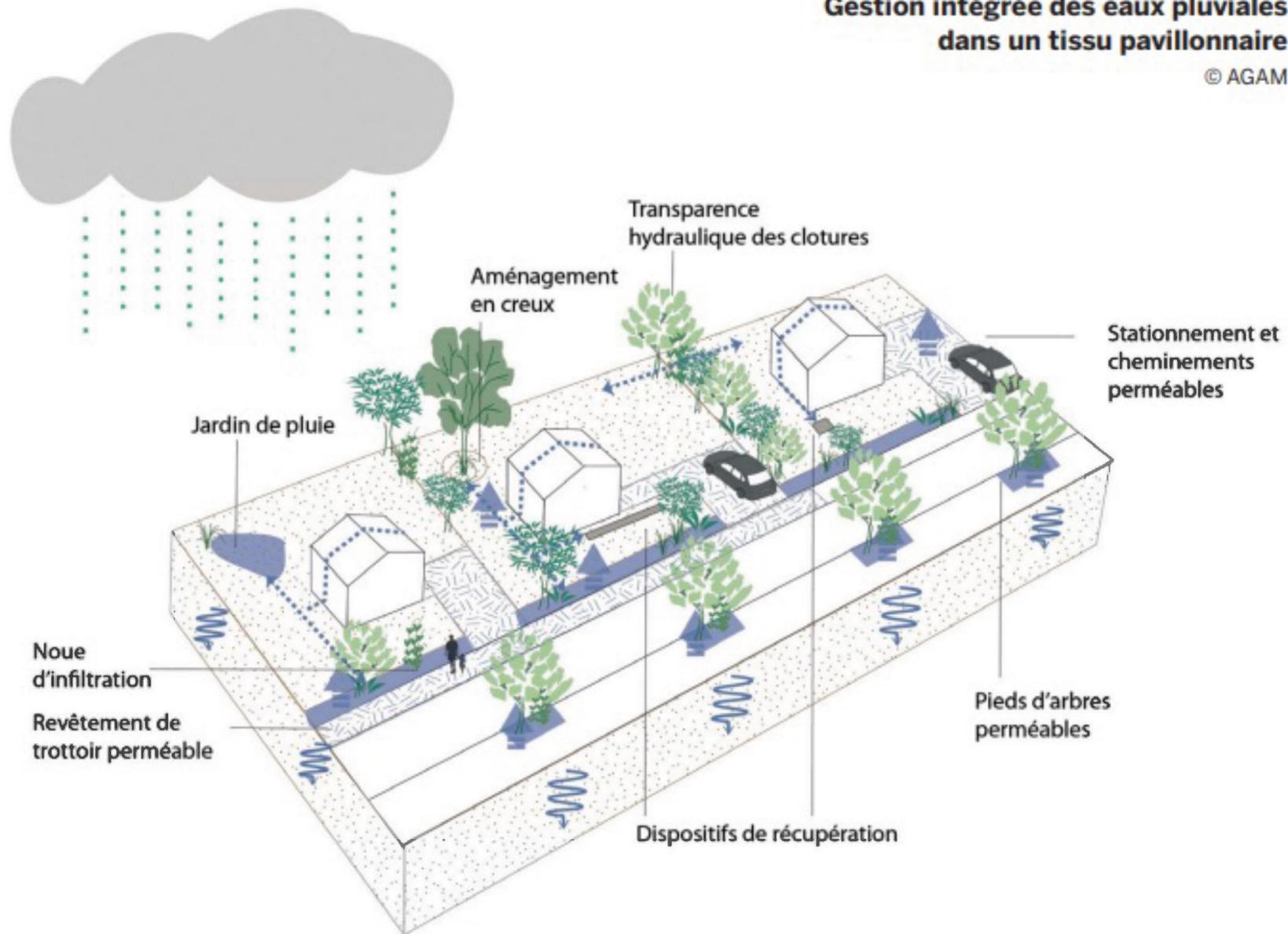
- L'eau comme élément de qualité urbaine
- Aménagement des « rives urbaines » de l'Huveaune

©AGAM



Gestion intégrée des eaux pluviales dans un tissu pavillonnaire

© AGAM

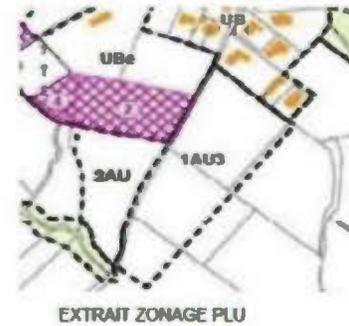


Et localement, l'exemple du PLU de Tresserre

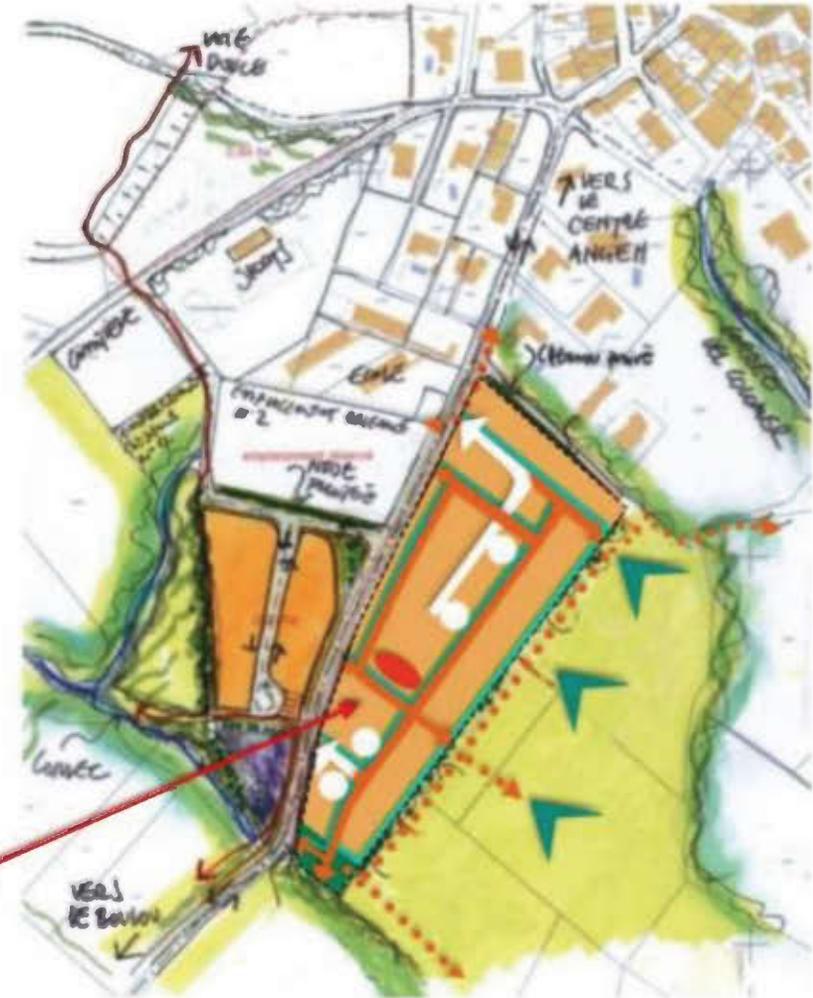
Un projet d'écoquartier

Une OAP sectorielle qui prévoit:

- Une infiltration des eaux à la parcelle
- Un réseau de noues dans l'espace public et l'espace privé
- Des récupérateurs d'eau pluviale
- Un stationnement sur revêtement poreux.



Zone 1AU3



Agir sur les nouvelles urbanisations...

- **SCOT :**
 - Limitation de l'urbanisation donc de l'imperméabilisation
 - Orientation de l'urbanisation
 - Prise en compte des aires d'alimentation des captages et zones sauvegardées du SAGE des nappes
 - Objectif général d'une gestion intégrée des eaux pluviales
 - Secteurs identifiés pour objectif de performance env. renforcée
 - Recommandations diverses
- **PLU(i):**
 - règlement :
 - zonage A/N/AU/U
 - surface des parcelles / densité
 - coef de biotope / part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables
 - OAP : système de noues, chaussées réservoirs, espaces publics, revêtement (exemple: Plaine St Denis – Essonne)

→ La GIEP: à intégrer à chaque étape de l'élaboration d'un doc de planification territoriale

Loi Climat et Résilience

- Objectifs de réduction de la conso d'espace
- Objectifs de densité: limitent les surfaces perméables

mais aussi sur les zones déjà urbanisées !

La ville de demain (2050) est déjà construite à plus de 80 %



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

Mélanie Bonneau

Responsable du pôle Transition Ecologique et Energétique
AURCA

melanie.bonneau@aurca.org